

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES CIMES
tenue le mercredi 26 janvier 2022, à 18 heures 30,
en vidéoconférence Teams**

Présences : M^{mes} Stéphanie Beaupré, représentante du soutien
Mylène Bouchard, parent
Bianca Bousquet, parent
Isabelle Crête, enseignante
Nadine Gauthier, directrice
Carolyne Jolin, représentante du Service de garde
Mélanie Larouche, enseignante
Amélie Lizotte, parent
Annick Moreau, parent

MM. Richard Blondeau, parent
Marc Fortin, enseignant
Komi Vinyo Moti, parent

Madame Josée Riverin agit à titre de secrétaire.

3.1 ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Richard Blondeau souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte. Madame Nadine Gauthier profite de l'occasion pour souhaiter à tous ses meilleurs vœux de bonne année.

3.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la loi est atteint.

3.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE21-22-15 IL EST PROPOSÉ par madame Bianca Bousquet que l'ordre du jour suivant soit adopté, tel que rédigé :

- 3.1 Accueil et mot de bienvenue
- 3.2 Vérification du quorum
- 3.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 octobre 2021
- 3.5 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 octobre 2021
- 3.6 Questions du public

Adoptions / Approbations

- 3.7 Grille des matières 2022-2023

Suivi de dossiers

- 3.8 Suivi pandémie
- 3.9 Suivi projet éducatif
- 3.10 Bulletin

Informations

- 3.11 De la présidence
- 3.12 Du représentant au Comité de parents du CSSDPS
- 3.13 Du représentant de la communauté
- 3.14 Du Service de garde
- 3.15 De la direction
- 3.16 Questions et commentaires des membres du Conseil d'établissement
- 3.17 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

3.4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2021

CE21-22-16 CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 octobre 2021 est parvenu aux membres au moins deux jours avant la tenue de la séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Annick Moreau que le procès-verbal soit adopté, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

3.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2021

Aucun suivi à faire.

3.6 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

ADOPTIONS / APPROBATIONS

3.7 GRILLE DES MATIÈRES 2022-2023

La directrice précise qu'aucun changement n'a été apporté à la grille des matières pour l'année scolaire 2022-2023. Elle confirme d'ailleurs que l'ajout de périodes d'anglais et la libération des enseignants pour effectuer du soutien donnent déjà de bons résultats.

Monsieur Marc Fortin, enseignant d'anglais, entretient les membres sur le programme vécu cette année et mentionne que les élèves de tous les niveaux semblent apprécier leurs cours. Les commentaires reçus des parents sont également positifs et le personnel enseignant se dit heureux du soutien offert aux élèves.

CE21-22-17 CONSIDÉRANT les articles 84 et 89 de la Loi 180 stipulant que le Conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique et que le personnel de l'école doit être associé à la démarche d'élaboration d'une proposition;

CONSIDÉRANT que l'approbation de la grille des matières fait partie des modalités d'application du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT l'article 86 de la Loi 180 stipulant que le Conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière;

IL EST PROPOSÉ par madame Carolyne Jolin que la grille des matières 2022-2023 soit approuvée, telle que présentée par la direction de l'école.

Adoptée à l'unanimité

SUIVI DE DOSSIERS

3.8 SUIVI PANDÉMIE

La directrice entretient les membres sur le plan de contingence et les mesures mises en place afin d'éviter tout bris de service. Suite au questionnement de monsieur Richard Blondeau, elle confirme que les lecteurs de CO₂ sont installés et fonctionnels, tout en rappelant que l'école est déjà ventilée mécaniquement. La collaboration des parents concernant la gestion de la pandémie est très appréciée et les parents membres du Conseil d'établissement se disent très satisfaits des communications et suivis effectués à ce sujet.

3.9 SUIVI PROJET ÉDUCATIF

Pour l'instant, le projet éducatif fait partie des dossiers mis en pause. Concernant l'élaboration du prochain projet éducatif, les informations à ce sujet sont à venir (échancier, etc.).

3.10 BULLETIN

Madame Nadine Gauthier précise que l'émission du premier bulletin a été reportée au 11 février. Par contre, malgré les journées d'enseignement à distance et la situation qui n'est pas idéale, elle demeure confiante en la réussite des élèves.

INFORMATIONS

3.11 DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Richard Blondeau, président, n'a pas d'information supplémentaire à transmettre.

3.12 DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSDPS

Monsieur Richard Blondeau, représentant au Comité de parents du CSSDPS, résume les points traités lors des rencontres tenues les 27 octobre et 24 novembre 2021 ainsi que le 19 janvier 2022. La prochaine séance se tiendra le 16 février 2022.

3.13 DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Mathieu Lussier-Lévesque, animateur à la *Maison des jeunes*, étant absent, ce point est reporté à une rencontre ultérieure.

3.14 DU SERVICE DE GARDE

Madame Stéphanie Beaupré, responsable du Service de garde, transmet les informations suivantes :

- ✓ Le changement de local pour les groupes se fera lors de la journée pédagogique du 28 janvier 2022;
- ✓ La sortie au Centre de glisse Myrand devrait être maintenue le 18 février et nous serons la seule école présente sur le site;
- ✓ L'équipe du service de garde est officiellement complète avec l'ajout d'un nouvel éducateur;
- ✓ Les finances vont bien.

3.15 DE LA DIRECTION

Madame Nadine Gauthier n'a pas d'autre information à transmettre et précise que la présentation du budget de mi-année sera faite lors de la prochaine séance.

3.16 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Aucune autre question ou commentaire.

3.17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre se termine à 19 h 30.

Le président,

La secrétaire,

Richard Blondeau

Josée Riverin